

Questions orales

Affaires indiennes et du Nord canadien pour garantir que ces gens ne seront pas expulsés de leur maison, qu'ils auront suffisamment de travail pour tout l'hiver et qu'ils obtiendront une juste part de ces 41 millions de dollars?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Oui, monsieur l'Orateur, ils obtiendront leur juste part, mais je tiens quant à moi à demander au député du Yukon de nous promettre sa collaboration à cet égard.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE SI LE QUÉBEC SERA ADMISSIBLE AU PROGRAMME VISANT À LA CRÉATION DIRECTE D'EMPLOIS

M. Normand Lapointe (Beauce): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Tel que mentionné dans le budget du 28 juin dernier, en vertu du programme visant à la création directe d'emplois, des fonds de 300 millions de dollars sont prévus, j'aimerais donc savoir si le gouvernement du Canada pourra venir en aide aux municipalités du Québec en les incluant dans ce programme, puisque le gouvernement canadien a besoin de l'accord du gouvernement du Québec pour rendre service aux municipalités. Est-ce que les municipalités pourront faire une demande en vue de participer au projet de développement communautaire du Canada?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, malheureusement le gouvernement de la province de Québec empêche les municipalités de recevoir les fonds du gouvernement fédéral pour la création d'emplois. J'essaie de changer la position du gouvernement du Québec, mais ce n'est pas possible maintenant.

[Traduction]

LE PROGRAMME DE CRÉATION DIRECTE D'EMPLOIS—LA SITUATION DU NORD DE L'ONTARIO

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur l'Orateur, ma question, que je pose au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, concerne le programme injuste de création directe d'emplois. Je veux attirer l'attention sur le fait que ce programme, au sujet duquel nous posons des questions, ne prévoit rien pour l'Ontario. Je demande donc au ministre d'expliquer à la Chambre pourquoi il n'est pas accordé de fonds spéciaux au nord de l'Ontario, où il y a actuellement la même proportion de chômeurs chez les autochtones, les invalides et les jeunes, et la même proportion de fermetures d'usines et de mines que dans les circonscriptions désignées.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, une fois de plus, un membre de l'opposition conservatrice démontre qu'il ne veut pas s'embarasser des faits. Le fait est qu'en vertu du programme annoncé hier, la province d'Ontario va recevoir 37 millions de dollars ou le double des sommes qui lui ont été allouées l'année dernière. Le député ne tient donc pas compte des faits quand il dit que cette province n'obtiendra rien.

Les circonscriptions du nord de l'Ontario auront en outre droit, elles aussi, aux fonds spéciaux que nous destinons aux

groupes et organismes autochtones pour qu'ils puissent entreprendre de vastes projets dans les domaines de l'habitation et des ressources. Je répète que ces fonds s'ajoutent à ceux qui sont normalement alloués aux circonscriptions. Mais je fais remarquer aux députés de l'opposition, comme je l'ai fait hier, qu'ils feraient sûrement mieux d'attendre une lettre de moi précisant combien d'argent recevra chacune des circonscriptions au lieu de se lancer dans des conjectures à ce sujet une semaine à l'avance.

LES CIRCONSCRIPTIONS DÉSIGNÉES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse également au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, concerne l'annonce faite hier à propos des allocations accordées au titre des projets de développement communautaire du Canada qui, au Nouveau-Brunswick, ne l'ont été qu'aux circonscriptions libérales. En fait, l'adjoint exécutif du ministre a déclaré que pour pouvoir être désignées, les circonscriptions devront avoir un taux de main-d'œuvre excédentaire de 12 p. 100; pour sa part, le ministre a indiqué que le gouvernement avait pris cette mesure pour répondre aux besoins des chômeurs de ces régions et résoudre leurs difficultés. Le ministre n'ignore pas qu'au Nouveau-Brunswick, les comtés de York, de Sunbury et de Queens, ainsi que le comté d'Albert, ont tous des excédents de main-d'œuvre supérieurs à ceux de Madawaska et Victoria. Pourrait-il alors expliquer aux Canadiens comment il entend répondre aux besoins des habitants de ces comtés qui se ressentent évidemment de cette politique flagrante de l'assiette au beurre que le gouvernement a mise en œuvre?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois encore que les députés de l'opposition commencent à faire leurs comptes avant même de savoir combien de crédits seront alloués à leurs circonscriptions. Les allocations accordées aux circonscriptions mentionnées par le député augmenteront considérablement. Aux termes du volet du programme relatif au développement nous essayons de calculer les taux de main-d'œuvre excédentaire sur une moyenne de quatre années, de manière à déterminer les régions qui sont victimes d'un chômage chronique à long terme, et d'appliquer le principe du développement de façon à ce que les régions puissent rompre ce cercle vicieux et qu'elles commencent à créer des emplois permanents à long terme. L'allocation que continue de recevoir chaque circonscription et qui a dans l'ensemble pratiquement doublé par rapport à l'année dernière ne sera ni supprimée ni modifiée par ces mesures. Dans de nombreux cas, elle a augmenté bien davantage en raison de la hausse du taux de chômage. Mais nous utilisons un taux d'excédent de main-d'œuvre établi . . .

Une voix: Vous vous servez du taux de l'assiette au beurre.

M. Axworthy: . . . sur une période moyenne de quatre ans qui a été soigneusement noté dans les centres d'emploi dans le but d'allouer des fonds. Je tiens à dire aux députés de l'opposition qu'au lieu de se livrer à de telles querelles, ils feraient mieux d'étudier les moyens de s'organiser pour venir en aide aux chômeurs de leur circonscription.